



CHALLENGE D'ARRONDISSEMENT MOLSHEIM CONCOURS DE MANŒUVRE



Règlement du concours de la manœuvre établissements
(Conformément au GNR relatif à l'établissement des lances)

CARACTERISTIQUES DE L'AIRE DE RASSEMBLEMENT

L'aire de rassemblement de l'équipe et du matériel est un rectangle de 2m sur 4m recoupé en deux :

- 1 rectangle de 1m par 4m pour la présentation des binômes
- 1 rectangle de 1m par 4m utilisé comme parc à matériel

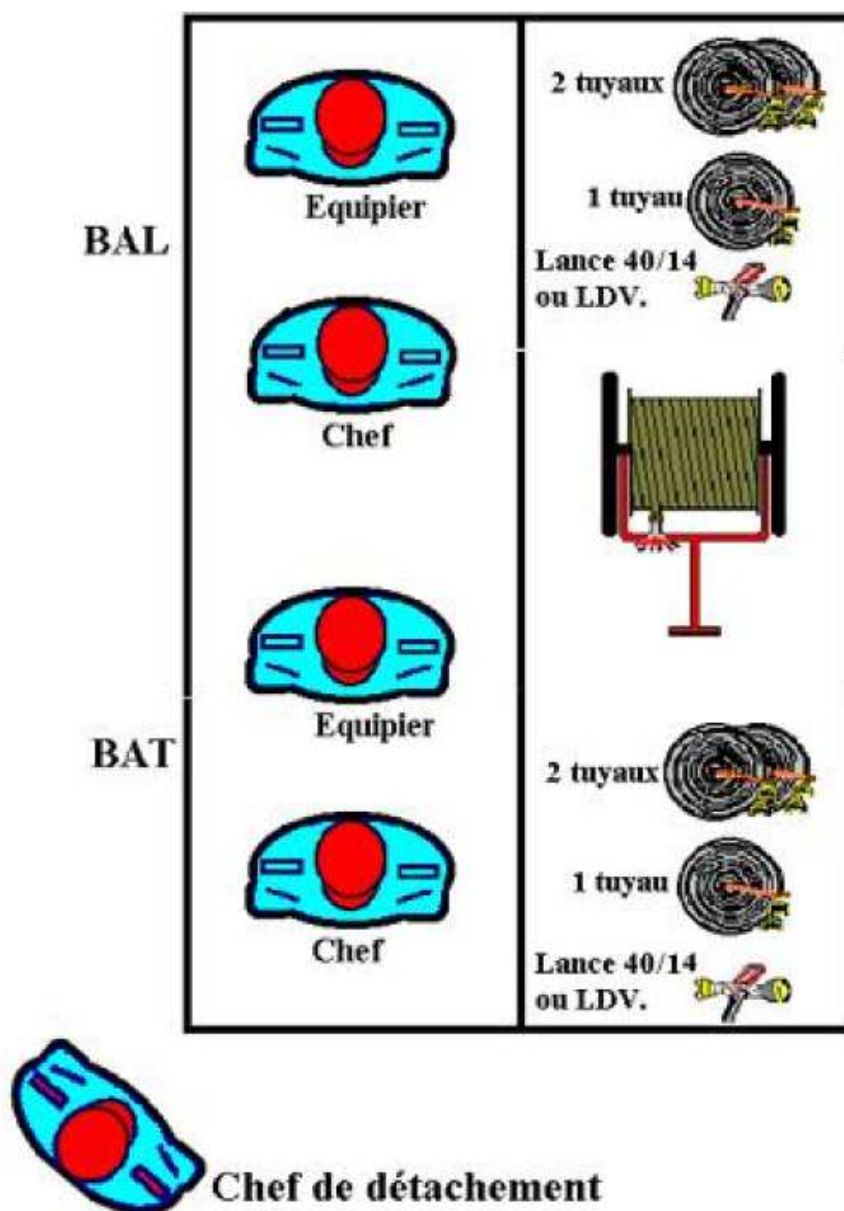
COMPOSITION DE L'EQUIPE

Le détachement est composé de 5 JSP :

- Un chef de détachement qui assurera la reconnaissance suivi du BAT
- Deux binômes qui effectueront les établissements

SCHEMA DE PRESENTATION DANS L'AIRE DE RASSEMBLEMENT

A l'appel du détachement, chaque JSP placera son matériel, lances robinets fermés, dans le parc et se disposera dans l'aire réservée à cet effet en vue de sa présentation aux jurys (Cf. schéma ci-dessous)



Le chef de détachement présente au jury les binômes au garde à vous (aucun mouvement n'est toléré) avec les ordres préparatoires suivants (sans hurler) :

- « *Garde à vous* »
- « *A vos rangs, à vos fonctions* »

Chaque intervenant indique sa fonction, à savoir :

- « *Chef de détachement* »
- « *Chef binôme d'attaque* »
- « *Equipier binôme d'attaque* »
- « *Chef binôme d'alimentation* »
- « *Equipier binôme d'alimentation* »

L'ordre de départ de la manœuvre est donné par le jury.

LES COMMANDEMENTS PREPARATOIRES

Le chef de détachement donnera l'ordre suivant :

- « *BAT, EN RECONNAISSANCE* »

Le chef de détachement suivi du binôme d'attaque effectue la reconnaissance en relevant les deux cibles.

Après la reconnaissance :

Le chef de détachement et le BAT reviennent au parc à matériel.

Le chef de détachement confirme les fonctions et précise les missions de chaque binôme :

- « *Mission 1 : BAT 1 - Etablissement d'une première lance* »
- « *Mission 2 : BAL - Alimentation de la division mixte avec l'emploi du dévidoir* »

Dès que le BAL rendra compte de l'exécution de sa mission (« *division alimentée, à disposition* »),

Le chef de détachement donnera la 3ème mission :

- « *Mission 3 : Pour le BAL qui devient BAT 2 - établissement d'une 2ème lance* »

EXECUTION DE LA MANŒUVRE

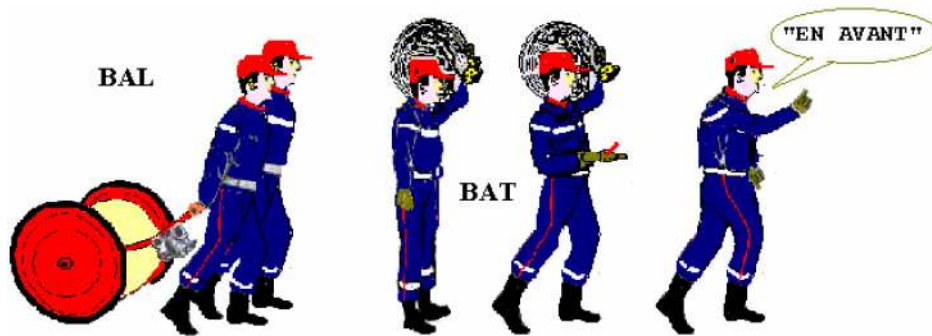
Après avoir précisé les missions, le chef de détachement commande :

- « *Pour l'établissement d'une lance sur division alimentée «EN RECONNAISSANCE»* »

" Déclenchement des chronomètres "

Les deux binômes (BAT et BAL) prendront le matériel se trouvant dans le parc et suivront le chef de détachement.

SCHEMA DE L'ENGAGEMENT



Les binômes se munissent de leurs matériels et suivent le chef de détachement :

Le BAT :

- Chef : 1 lance et 1 tuyau de Ø 45mm.
- Equipier : 2 tuyaux de Ø 45mm.

Le BAL :

- Dévidoir muni d'une division mixte.

Le chef de détachement commande « *EN AVANT* »

Le détachement se rend à l'emplacement de la division.

CHRONOLOGIE OPERATIONNELLE ARTICULATION DES MISSIONS PAR BINOME

1/ Fonctions du chef de détachement :

Il dirige les établissements du parc matériel jusqu'aux points d'attaque.

A l'emplacement de la division, il commande : « *HALTE* »

Commande au BAL :

- « *Emplacement de la division, ICI* », (indique l'emplacement matérialisé au sol)
- « *Prise d'eau à utiliser le poteau d'incendie, ÉTABLISSEZ* »

Commande au BAT 1 :

- « *Pour abattre la cible* », (mission)
- « *1^{er} point d'attaque, ICI* », (indique l'emplacement matérialisé au sol)
- « *Prise d'eau à utiliser la division mixte, ÉTABLISSEZ* ». (Commandement d'exécution)

Puis au BAL devenu BAT 2 :

- « *Pour abattre la cible* », (mission)
- « *2^{ème} point d'attaque, ICI* », (indique l'emplacement matérialisé au sol)
- « *Prise d'eau à utiliser la division mixte, ÉTABLISSEZ* ». (Commandement d'exécution)

2/ Rôle du binôme d'alimentation :

ALIMENTATION DE LA DIVISION MIXTE

Il réalise l'alimentation de la division avec le dévidoir.

a) Fonction du BAL : (chef et équipier)

- Au commandement « *EN RECONNAISSANCE* », prend le dévidoir muni de la division mixte.
- Au commandement « *EN AVANT* », tire le dévidoir vers l'emplacement de la division en suivant le chef de détachement.
- Au commandement « *HALTE* », arrête le dévidoir sur ordre à 5 ou 6 mètres environ de l'emplacement de la division indiqué par le chef de détachement.

b) Fonction du chef BAL : (Seul)

- Après l'ordre « *ÉTABLISSEZ* », tourne le dos au feu, enlève la chaînette et décroche la division qu'il amène à l'emplacement désigné.
- Il commande à l'équipier « *HALTE, BASCULEZ EN AVANT* » tout en maintenant la division à terre.
- Quand le tuyau est déroulé de 20 mètres, il laisse la division, vannes fermées sauf une qui sera légèrement ouverte afin de permettre la purge de l'air, et rejoint l'équipier pour l'aider à entraîner le dévidoir vers le poteau d'incendie.
- Arrivé à hauteur du poteau d'incendie, il commande « *HALTE* »
- Il achève de dérouler le tuyau du dévidoir jusqu'au prochain raccord qu'il démonte et branche sur le poteau après l'avoir purgé.
- Il arrange la réserve et ouvre le poteau d'incendie.
- Puis, il vérifie la bonne disposition de la réserve et remonte l'établissement tout en suivant l'eau, jusqu'à la division qu'il ferme.
- Il vient se mettre à disposition du chef de détachement en citant « *division alimentée, à disposition* ».

c) Fonction de l'équipier BAL : (seul)

- Après l'ordre « *ÉTABLISSEZ* », tourne le dos au feu, met son pied droit sur le disque du dévidoir, élève la traverse pour faciliter au chef la prise de la division.
- Sur ordre du chef BAL, il fait basculer le dévidoir qu'il entraîne vers le poteau d'incendie.
- Arrivé à hauteur du poteau d'incendie, il s'arrête sur ordre du chef BAL « *HALTE* ».
- Il maintient le dévidoir pendant que le chef déroule le tuyau jusqu'au raccord correspondant.
- Puis, il range dans le parc le dévidoir reconditionné, demi-raccord du tuyau raccordé dessus.
- Il remonte l'établissement qu'il surveille jusqu'à la division.
- Il vient se mettre à disposition du chef de détachement avec son chef d'équipe.

3/ Rôle du binôme d'attaque : (BAT 1)

ETABLISSEMENT DE LA 1^{ère} LANCE PAR LE BAT

a) Fonction du chef BAT 1 :

- Après l'ordre « *EN RECONNAISSANCE* », prend une lance et un tuyau.
- Après l'ordre « *EN AVANT* », suit le chef de détachement jusqu'au point d'attaque.
- A l'ordre « *HALTE* », attend l'ordre d'exécution de sa mission.
- Après l'ordre « *ÉTABLISSEZ* », déroule son tuyau, le raccorde à la lance, courroie du côté de la lance, le dos tourné au feu.
- Donne l'autre demi-raccord à l'équipier.
- Arrange la réserve.
- Se tient prêt à la lance.
- Il commande à l'équipier « *OUVREZ* » et abat la cible lorsque celui-ci est doublé par son équipier.

b) Fonction de l'équipier BAT 1 :

- Après l'ordre « *EN RECONNAISSANCE* », prend deux tuyaux.
- Après l'ordre « *EN AVANT* », suit le chef jusqu'au point d'attaque.
- A l'ordre « *HALTE* », s'arrête et attend l'ordre d'exécution de sa mission.
- Après l'ordre « *ÉTABLISSEZ* », déroule un tuyau qu'il raccorde au tuyau du chef, courroie du côté du premier tuyau, le dos tourné au feu.
- Vient raccorder l'autre extrémité sur la division mixte.
- Range son deuxième tuyau près de la division.

- Sur ordre du chef BAT, ouvre la tubulure de la division.
- Remonte l'établissement qu'il surveille.
- Arrange la réserve si nécessaire.
- Vient doubler le chef BAT à la lance.

4/ Rôle du binôme d'attaque : (BAT 2)

ETABLISSEMENT DE LA 2^{ème} LANCE PAR LE BAL (qui devient BAT 2)

Le binôme équipé de son matériel revient prendre sa mission auprès du chef de détachement qui donne les ordres :

- « *Pour abattre la cible* », (mission)
- « *2^{ème} point d'attaque, ICI* », (indique l'emplacement matérialisé au sol)
- « *Prise d'eau à utiliser la division mixte, ETABLISSEZ* ». (Commandement d'exécution)

a) Fonction du chef BAT 2 :

- Après l'ordre « *ÉTABLISSEZ* », se rend au parc à matériel pour prendre une lance et un tuyau de Ø 45mm.
- Revient à l'emplacement indiqué par le chef de détachement.
- Déroule son tuyau, le raccorde à la lance, courroie du côté de la lance, le dos tourné au feu.
- Donne l'autre demi-raccord à l'équipier.
- Arrange la réserve.
- Se tient prêt à la lance.
- Il commande à l'équipier : « *OUVREZ* » et abat la cible, Lorsque celui-ci est doublé par son équipier

b) fonction de l'équipier BAT 2 :

- Après l'ordre « *ÉTABLISSEZ* », se rend au parc à matériel pour prendre 2 tuyaux de Ø 45mm.
- Revient à l'emplacement indiqué par le chef de détachement.
- Déroule un tuyau qu'il raccorde au tuyau du chef, courroie du côté du premier tuyau, le dos tourné au feu.
- Vient monter l'autre extrémité sur la division mixte.
- Range son deuxième tuyau en réserve près de la division.
- Sur ordre du chef BAT 2, ouvre la tubulure de la division.
- Remonte l'établissement qu'il surveille.
- Arrange la réserve si nécessaire.
- Vient doubler le chef BAT à la lance.

Le jury arrête le chronomètre dès que la deuxième cible est abattue.

APRES L'ENGAGEMENT

Le chef de détachement commande « *FERMEZ, DEMONTEZ, ROULEZ* ».

Les binômes procèdent à l'enlèvement des tuyaux.

CARACTERISTIQUES DE L'AIRE DE MANOEUVRE

Surface nécessaire :

Longueur : 70 mètres.

Largeur : 15 mètres.

Emplacement du PI :

Le PI se situe en début de terrain, dans l'alignement et à une distance de 10 mètres du rectangle de rassemblement et parc à matériel.

Emplacement de la division mixte :

L'emplacement de la division mixte doit être matérialisé au sol et à 50 mètres du PI dans le sens de la longueur, au milieu de la largeur du terrain.

L'arrêt du dévidoir est également matérialisé au sol.

Emplacement des cibles :

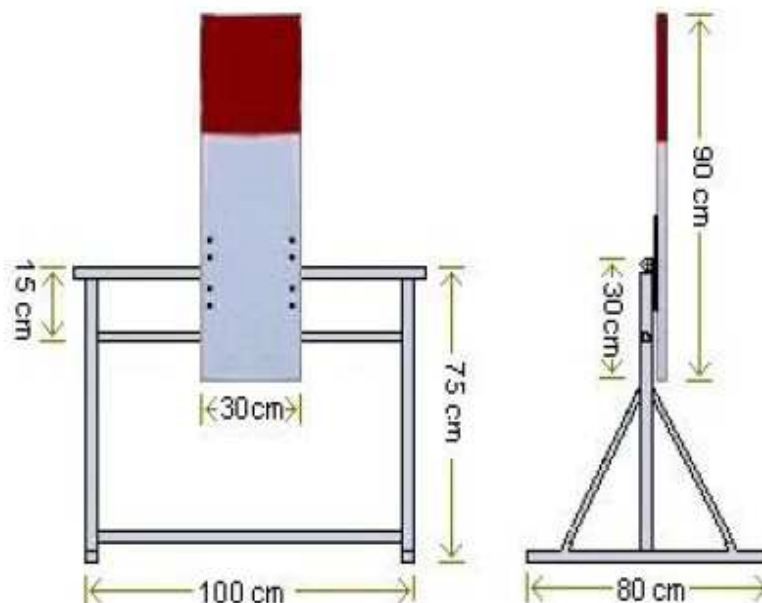
Les cibles seront distantes de 10 mètres entre elles et situées à 14 m dans le prolongement de la division mixte.

Emplacement des lances :

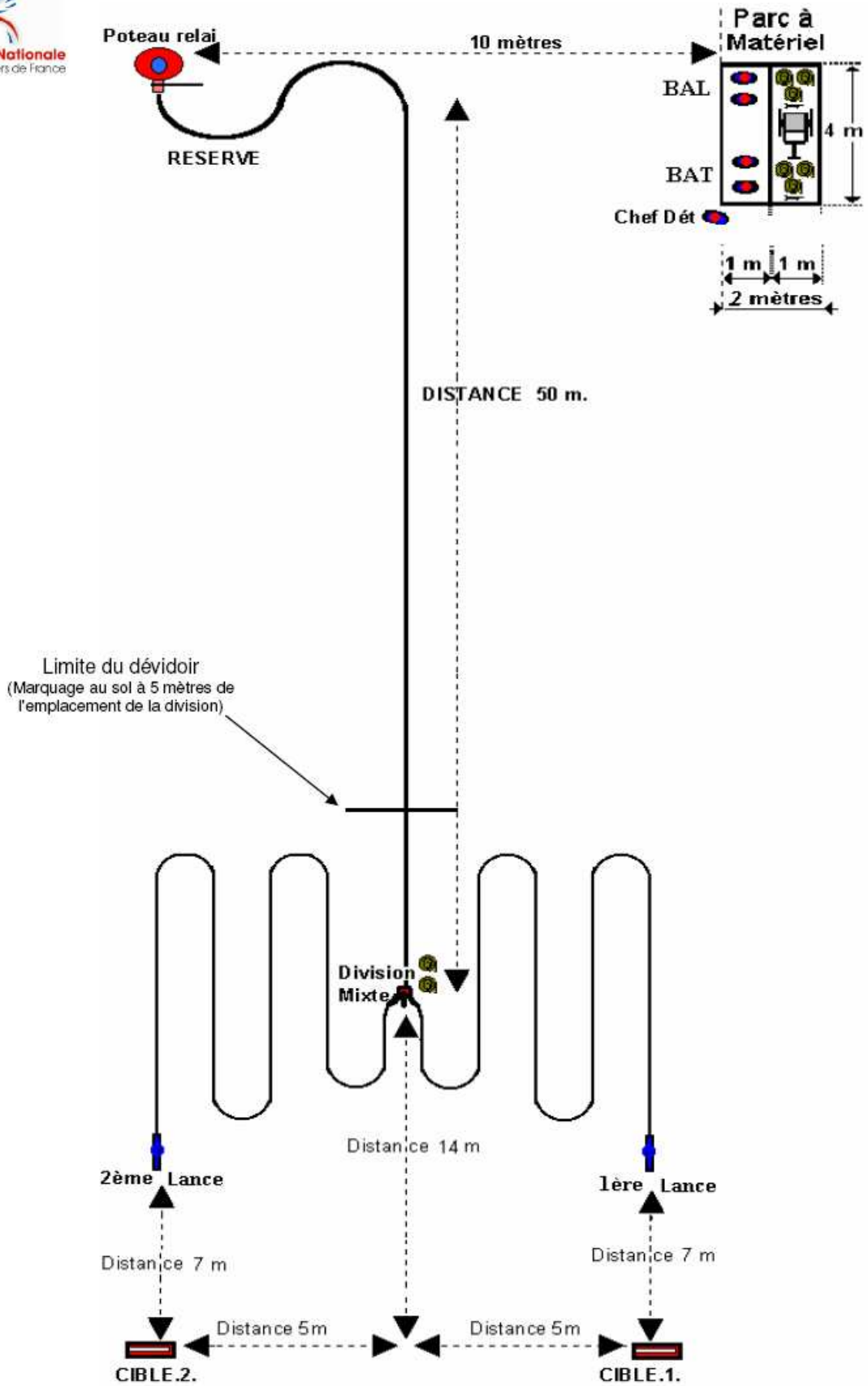
L'emplacement des lances est matérialisé au sol à 7 mètres devant les cibles.

Caractéristiques des cibles

La cible est une planche de 30 cm de large par 90 cm de hauteur, basculante sur un châssis métallique de 75 cm de hauteur et 1 mètre de largeur.



SCHEMA GENERAL DE L'AIRE DE MANŒUVRE



PENALISATION DE LA MANOEUVRE INCENDIE
Tableau des pénalités (Feuille 1/2)

PRINCIPAUX POINTS	DEFINITIONS		Pénalités			
DEPART	Présentation:		4			
	Habille ment non identique			1		
	Pas en position garde à vous			1		
	Annonce des fonctions incorrectes			1		
	Mauvaise position du matériel dans le parc (lances fermées)			1		
CHEF DE DETACHEMENT	Reconnaissance mal effectuée (Cibles non relevées)		3	33		
	Ordres de commandement préparatoires incorrects:					
	Ne dit pas << BAT EN RECONNAISSANCE >>		3			
	Ne dit pas << EN AVANT >> et << POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE LANCE SUR DIVISION ALIMENTEE EN RECONNAISSANCE>>		3			
	Ne dit pas << HALTE >> à l' emplacement de la division		3			
	Mauvais commandements exécutoires:					
	Binôme d'alimentation		3			
	Binôme d'attaque 1 ^{ère} lance		3			
	Binôme d'attaque 2 ^{ème} lance		3			
	Emplacement de la division mal défini		3			
	Emplacement du 1 ^{er} point d'attaque mal défini		3			
	Emplacement du 2 ^{ème} point d'attaque mal défini		3			
	Prise d'eau insuffisamment désignée		3			
Alimentation de la division	EQUIPE BAL	CHEF :	N'arrête pas le dévidoir à l'ordre << HALTE >>	2	24	
			Ne retire pas la chaîne	2		
			Ne donne pas l'ordre << BASCULEZ EN AVANT >>	2		
			Ne retient pas la division jusqu'au 1 ^{er} raccord	2		
			Ne dit pas << HALTE >> arrivé au poteau d'incendie	2		
			Ne purge pas le PI avant de raccorder le tuyau	2		
			N'arrange pas la réserve	2		
			Ne ferme pas la division après avoir remonté l'établissement	2		
			Mauvaise exécution de la manœuvre	1		
	EQUIPIER :	Ne maintient pas le dévidoir pendant que le chef déroule le tuyau jusqu'au raccord correspondant	1			
		Ne freine pas la flasque du dévidoir avec le pied	1			
		Ne bascule pas son dévidoir	1			
		Ne déroule pas son dévidoir correctement	1			
		Ne range pas correctement le dévidoir dans le carré	1			
		Ne remonte pas et ne vérifie pas l'établissement	1			
		Mauvaise exécution de la manœuvre	1			
Etablissement des tuyaux	BAT 1 ^{ère} lance :	Chef :	Lance non partiellement ouverte au point d'attaque	2	32	
			Lance mal raccordée chronologiquement dos au feu	2		
			Tuyaux mal raccordés	2		
			Tuyaux non munis de courroie ou mal placée	1		
			Ne donne pas le raccord à l'équipier	1		
			N'arrange pas la réserve à la lance	2		
			Ne donne pas l'ordre << OUVREZ >> et abat la cible avant d'être doublé par son équipier	2		
			Equipier	Tuyaux mal raccordés (demi-raccords-division)		1
				Tuyaux non muni de courroie ou mal placée		1
	N'ouvre pas la division sur ordre	1				
	Ne vient pas doubler le chef	1				
	BAT 2 ^{ème} lance :	Chef :	Lance non partiellement ouverte au point d'attaque	2		
			Lance mal raccordée chronologiquement dos au feu	2		
			Tuyaux mal raccordés	2		
			Tuyaux non muni de courroie ou mal placée	1		
			Ne donne pas le raccord à l'équipier	1		
			N'arrange pas la réserve à la lance	2		
		Equipier	Ne donne pas l'ordre << OUVREZ >> et abat la cible avant d'être doublé par son équipier	2		
			Tuyaux mal raccordés (demi-raccords-division)	1		
			Tuyaux non muni de courroie ou mal placée	1		
			N'ouvre pas la division sur ordre	1		
Ne vient pas doubler le chef			1			

PENALISATION DE LA MANOEUVRE INCENDIE
Tableau des pénalités (Feuille 2/2)

PRINCIPAUX POINTS	DEFINITIONS			Pénalités		
GENERALITES	BAL :	EQUIPE	Matériel projeté ou lancé au sol sans précaution	3	16	
			Ne se met à disposition du chef de détachement	3		
	1 :	EQUIPE BAT				
			Matériel projeté ou lancé au sol sans précaution	3		
	2 :	EQUIPE BAT				
			Matériel projeté ou lancé au sol sans précaution	3		
	1 :	EQUIPIER BAT				
			Ne remonte pas l'établissement en arrangeant les réserves	2		
2 :	EQUIPIER BAT					
		Ne remonte pas l'établissement en arrangeant les réserves	2			
DELAIS	Temps d'exécution de la manœuvre par l'équipe		Jusqu'à 4 minutes pas de pénalités		6	
			De 4'01 à 4'10	2		
			De 4'11 à 4'20 ou	3		
			De 4'21 à 4'30 ou	4		
			A partir de 4'31 et au-delà ou du temps ne se cumulent pas	6		
TOTAL DES POINTS				115		
TOTAL DES PENALITES						
NOTE OBTENUE						

Equipes: Noms, Prénoms

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Président de Jury :

CONCOURS DE MANOEUVRE INCENDIE JSP

Cadrage des pénalités

1/ Présentation de l'équipe et du matériel

Lors de la présentation de l'équipe, tous les Jeunes Sapeurs-Pompiers composant l'équipe seront dans la même tenue, au garde à vous (jambes serrées et mains le long des cuisses) et resteront au garde à vous durant toute la présentation.

Les fonctions de chaque JSP sont :

- Chef de détachement Incendie
- Chef BAT
- Equipier BAT
- Chef BAL
- Equipier BAL

Tout le matériel à disposition sera dans le carré et positionné conformément au schéma.

Les robinets des lances seront fermés.

Nota : les paroles prononcées dans les thèmes de manœuvre sont en italiques.

2/ Début de la manœuvre

Le jury doit obligatoirement donner l'ordre au chef de détachement de commencer la manœuvre.

CHEF DE DETACHEMENT

3/ Reconnaissance et commandement

La reconnaissance commence par le 1^{er} point d'attaque puis le 2^{ème} (de gauche vers la droite). Les cibles doivent être relevées au passage de l'équipe.

Pour les commandements exécutoires, les ordres doivent être mot pour mot donnés pour les missions de chacun en référence du règlement.

Les emplacements des prises d'eau et des points d'attaque doivent être cités et montrés d'un geste du bras.

ALIMENTATION DE LA DIVISION

Equipe BAL

4/ Chef BAL

N'arrête pas le dévidoir à l'ordre halte : la pénalité sera enregistrée si le dévidoir est trop près (moins de 5 mètres, marquage au sol) ou vient percuter le chef de détachement.

Ne retient pas la division jusqu'au 1^{er} raccord : la division, une tubulure ouverte, doit être maintenue au sol dos au feu et retenue tant que le 1^{er} raccord entre le premier et le deuxième tuyau n'a pas touché le sol.

N'arrange pas la réserve : Le chef BAL arrange la réserve. Il peut se faire aider de son équipier. En aucun cas l'équipier arrange seul la réserve.

Mauvaise exécution de la manœuvre : pénalité qui peut être retenue si l'équipe ne suit pas la chronologie de la manœuvre.

5/ Equipier BAL

Ne freine pas la flasque du dévidoir avec le pied : l'équipier BAL doit freiner la flasque du dévidoir avec son pied au moment du retournement et la mise en place de la division (« halte, basculez en avant ») et au moment de l'ordre « HALTE » arrivé au poteau d'incendie.

Ne déroule pas son dévidoir correctement : le dévidoir doit être déroulé comme sur le plan du règlement.

Mauvaise exécution de la manœuvre : pénalité qui peut être retenue si l'équipe ne suit pas la chronologie de la manœuvre.

ETABLISSEMENT DES TUYAUX Equipe BAT

6/ Chef BAT 1ère lance

Lance mal raccordée chronologiquement dos au feu : le chef BAT doit raccorder sa lance dos au feu et non sur le côté.

Tuyaux non munis de courroie ou mal placée : les courroies doivent être placées en direction des lances lorsque que les tuyaux sont déroulés.

Ne donne pas l'ordre « OUVREZ » et abat la cible avant d'être doublé de son équipier : avant que le chef abatte la cible, il est impératif qu'il soit doublé de son équipier.

7/ Equipier BAT 1ère lance

Tuyaux non munis de courroie ou mal placée : les courroies doivent être placées en direction des lances lorsque que les tuyaux sont déroulés.

8/ Chef BAT 2ème lance

Lance mal raccordée chronologiquement dos au feu : le chef BAT doit raccorder sa lance dos au feu et non sur le côté.

Tuyaux non munis de courroie ou mal placée : les courroies doivent être placées en direction des lances lorsque que les tuyaux sont déroulés.

Ne donne pas l'ordre OUVREZ et abat la cible avant d'être doublé de son équipier : avant que le chef abatte la cible, il est impératif qu'il soit doublé de son équipier.

9/ Equipier BAT 2ème lance

Tuyaux non munis de courroie ou mal placée : les courroies doivent être placées en direction des lances lorsque que les tuyaux sont déroulés.

10/ Généralités

Equipe BAT1 : Matériel projeté ou lancé au sol sans précaution, mauvais emplacement du troisième tuyau après l'établissement deux autres : le 3^{ème} tuyau doit être positionné auprès de la division conformément au règlement après que l'établissement des deux autres ait été effectué.

Equipe BAT2 : Matériel projeté ou lancé au sol sans précaution, mauvais emplacement du troisième tuyau après l'établissement deux autres : le 3^{ème} tuyau doit être positionné auprès de la division conformément au règlement après que l'établissement des deux autres ait été effectué.